

DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17/09/2024

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 26

Présents : 21

Nombre de suffrages : 26

Date de convocation

11/09/2024

Date d'affichage

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

.././....

et publication du :

.././....

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-sept septembre, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ROY Jean-Louis.

Etaient présents :

Mme BERNARD Anita, M. BERNARD Ludovic, Mme BITEAU Alexandra, Mme CHARRIER Emilie, M. CLAIRGEAUX Eric, M. CORNUAU Albert, M. DESNOUHES Laurent, Mme DUBIN Nathalie, Mme JOLY Véronique, M. LANOUE Nicolas, Mme LUMINEAU Catherine, M. MARTINEAU Bernard, M. PASQUEREAU Johann, Mme RANTIERE Charlène, Mme RAVAUD Céline, M. RIGAUDEAU Christian, Mme ROCHAIS Marie-Odile, M. ROY Jean-Louis, M. SCHMUTZ Alain, M. STEENO Nicolas, Mme YVAI NURDIN Adeline

Procuration(s) :

Mme GUICHETEAU Magalie donne pouvoir à M. BERNARD Ludovic, Mme LUMET Anne-Claude donne pouvoir à Mme CHARRIER Emilie, M. GUILLOTEAU Bernard donne pouvoir à M. CORNUAU Albert, Mme BLOUIN Anaïs donne pouvoir à M. ROY Jean-Louis, M. HERITEAU Antoine donne pouvoir à M. DESNOUHES Laurent

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :

Mme BLOUIN Anaïs, Mme GUICHETEAU Magalie, M. GUILLOTEAU Bernard, M. HERITEAU Antoine, Mme LUMET Anne-Claude

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : M. MARTINEAU Bernard

Numéro interne de l'acte : D19_09_2024

Objet : DIVERS

Portage de repas - Refacturation des heures réalisées par un agent communal durant l'été 2024

Monsieur le Maire indique qu'un agent de la collectivité a remplacé le service ADMR pour le portage des repas du 22 juillet 2024 au 25 août 2024.

L'agent communal a fait 47h30.

Le montant pris en charge par la collectivité s'élève à 884.79 euros.

Monsieur le Maire propose de refacturer cette somme au CCAS qui supporte habituellement les dépenses liées à ce service.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve cette proposition

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Le Secrétaire de séance,
Bernard MARTINEAU



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à SEVREMONT

Le Maire, Jean-Louis ROY

